

espace aérien: aucune étude n'a été faite de l'espace aérien disponible (le ministre des Transports semble n'avoir demandé qu'un avis verbal des contrôleurs de la circulation aérienne); (14) voies de circulation: pas de plans, de chiffres, d'études sur les effets des voies de circulation, spécialement au nord de la nouvelle piste;

Puis, il y a (15) remblais: aucune étude sur les répercussions écologiques, le coût, la provenance des terres de remblai, etc.; (16) enfoncement de la piste: aucune réponse à l'affirmation voulant que la vieille piste s'enfonce et que ce soit la raison pour laquelle on se hâte d'en construire une nouvelle; (17) usage des propriétés: pas de chiffres ou de calendrier sur l'usage ou le non-usage des terrains expropriés ou achetés; (18) nuisance publique; aucun renseignement sur la façon dont le ministre des Transports a obtenu des résultats négatifs sur la nuisance publique. Les modalités d'examen des plaintes sont-elles valables et reflètent-elles la nuisance réelle? (19) achat de terrains: aucune explication claire des lignes de conduites régissant l'achat des terrains, ni de leur équité.

Monsieur le président, voilà les questions que l'on pose à l'audience, à Vancouver, à l'instant même, et nous ne leur connaissons encore aucune réponse. Le ministre des Transports dit qu'il s'est fait des études écologiques, mais son ministère refuse de les produire aux audiences, et c'est pourquoi nous avons tenté de les faire cesser. Il semble y avoir un conflit ici, car le ministre de l'Environnement a dit vendredi dernier à Vancouver, comme le rapporte *Province* du samedi 10 février:

Le ministre de l'Environnement, Jack Davis, a déclaré vendredi soir, que le ministre des Transports n'agrandirait pas l'aéroport de Vancouver sans avoir fait, au préalable, une étude complète de l'environnement, laquelle comprendrait des audiences publiques.

Le ministre de l'Environnement aurait dit en outre et je cite:

J'estime que nous avons au moins 18 mois pour faire cette enquête.

Si, de fait, monsieur le président, l'étude n'a pas été faite, alors pourquoi exproprie-t-on les habitants de la région? Donnons leur une chance. On est censé se renseigner exactement sur ce qui se passe, pour qu'ils puissent apporter des objections fondées. Comment peuvent-ils le faire à l'heure actuelle, alors qu'ils n'ont même pas les conclusions de ces audiences entre les mains?

Que le ministre des Transports déclare que certaines personnes tentent d'obtenir plus d'argent pour leur propriété, c'est scandaleux et j'estime qu'elles ont droit à des excuses. Le maire de Vancouver se préoccupe de cette question et le Conseil de cette ville a adopté une résolution demandant au gouvernement de retarder les audiences. La Commission métropolitaine de Vancouver a demandé que les audiences soient retardées jusqu'à la conclusion des études sur l'environnement.

Les habitants de la région voudraient collaborer avec le gouvernement. Ils conviennent de la nécessité d'un aéroport. Il y a un an, en 1972, ils en sont venus à une entente avec le directeur de la section des propriétés et du droit commercial du ministère des Transports quant à la façon de disposer des biens. Le gouvernement n'a pas jugé utile d'en informer la Chambre. Cela aurait constitué une solution acceptable. Ce que je voudrais signaler enfin, c'est qu'il ne s'agit pas d'un problème local. Des députés de notre parti et du NDP en parlent ici depuis janvier. Il s'agit d'une question nationale.

Au Québec, un prêtre, l'abbé Georges Duquet, a exigé une enquête sur l'aéroport de Sainte-Scholastique. Pourtant, tout ce que nous entendons dire, c'est que tout va

bien dans ce domaine. L'abbé Duquet a sommé le ministre de la Justice du Québec de faire enquête sur l'expropriation de milliers d'acres destinés à l'aéroport international de Mirabel. Selon le rapport de la presse:

• (2010)

Lors d'une conférence de presse, le fougueux curé de la paroisse a accusé de nombreuses personnes de s'être «fait graisser la patte» à même la caisse d'expropriation et il a demandé au ministre de la Justice d'examiner l'achat de 93,000 acres dans la région de Mirabel.

Le président adjoint: A l'ordre, s'il vous plaît. J'ai de la difficulté à rattacher les remarques de l'honorable représentant à la question qui est présentement à l'étude. Je sais qu'il a fait allusion à la situation que pose le milieu relativement à la construction d'un aéroport, mais j'espère qu'il s'en tiendra dans la mesure du possible au sujet qu'étudie le comité et s'abstiendra d'engager des discussions sur le procédé de création des aéroports.

M. Reynolds: Monsieur le président, j'essaierai de me conformer à ce que vous dites, mais j'estime que, quand nous parlons d'expropriation, nous traitons de l'environnement et les gens de ma région s'intéressent à la question comme l'abbé Duquet s'intéresse à Sainte-Scholastique.

M. Guay (Saint-Boniface): Vous ne pouvez comparer les deux.

M. Reynolds: L'honorable représentant de Saint-Boniface dit qu'on ne peut comparer les deux cas. Les gens des deux régions s'inquiètent de ce qui adviendra de l'environnement et de la façon dont ils sont traités par ce gouvernement en matière d'expropriation.

Des voix: Bravo, Bravo!

M. Reynolds: J'ai beaucoup d'estime pour le ministre des Transports et pour l'honorable représentant de Saint-Boniface. Ils ont étudié cette question avec nous, mais n'ont pas encore résolu le problème. J'aimerais que l'un d'eux se rende dans ma région pour voir ce qui s'y passe. Les gens de ma région s'inquiètent de leur environnement. Je parle des gens de Sea Island, de Vancouver et de toute la Colombie-Britannique. Ils veulent qu'on agisse. J'espère qu'à la suite de la discussion de ce soir, le ministre des Transports se rendra sans tarder sur place pour se rendre compte par lui-même du problème qui préoccupe les gens de la Colombie-Britannique.

M. Davis: Monsieur le président, le député de Burnaby-Richmond a soulevé plusieurs questions importantes. Il s'inquiète de la rédaction de déclarations sur les conséquences pour l'environnement avant que les bulldozers entrent en scène. Et c'est fondamental. C'est un élément de base de la position du gouvernement fédéral sur l'environnement. Il importe cependant de distinguer deux opérations différentes qui auront lieu dans l'île. La première, c'est la démolition d'un certain nombre de vieilles maisons, une cinquantaine, après expropriation; et l'autre, qui viendra plus tard, c'est l'agrandissement de l'aéroport international.

L'agrandissement de l'aéroport sera une entreprise d'envergure et les lieux avoisinants s'en trouveront passablement modifiés. Les conséquences pour l'environnement pourraient être graves si les travaux d'aménagement ne sont pas bien planifiés. Mais si nous prenons les choses une à une, soit, l'expropriation des maisons et le déplacement des habitants de l'île, la disparition de ces maisons n'aura sur l'environnement que des conséquences nulles ou positives. C'est bien, évidemment.